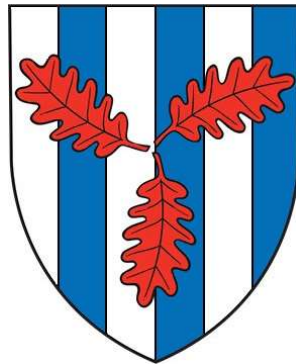


CHAMPVENT



AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Champvent soumet à l'enquête publique le projet suivant, établi par le bureau Jaquier Pointet SA à Yverdon :

Désaffectation du DP 19 et transfert à la parcelle 158, désaffectation partielle du DP 101 et transfert à la parcelle 158

Le dossier est déposé du 22.11.2022 au 22.12.2022, où il peut être consulté à la salle du Conseil général.

Durant cette période, les observations ou éventuelles oppositions motivées peuvent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité.

La Municipalité